

Thème 3

Redonner du sens à nos métiers

Une crise du recrutement commence à se faire jour dans l'enseignement supérieur et la recherche avec une chute du nombre de candidat-es sur les postes mis au concours et un nombre croissant de postes non pourvus, aussi bien chez les enseignant-es que chez les enseignant-es-chercheur-ses. Les mesures de la loi de programmation de la recherche, notamment celles centrées sur l'attractivité, n'ont rien résolu. Elles ont même pour certaines contribué à accroître la perte de sens et le localisme. On peut voir là une conséquence de la dégradation continue de nos conditions de travail en raison de la diminution des effectifs du personnel enseignant et Biatss – qui a entraîné ces dernières années une explosion du nombre d'heures complémentaires et de vacataires sous-payés –, du manque d'investissement dans les infrastructures, dans le bâti universitaire et les équipements. Cela nécessite aussi de nous interroger sur nos conditions d'exercice, sur nos missions d'enseignement, de recherche, sur le déroulé de nos carrières, sur l'égalité femmes-hommes, mais aussi sur l'état de la démocratie interne et sur la collégialité au sein de nos établissements d'enseignement supérieur, qui font partie des éléments ayant beaucoup pâti de la multiplication de types de statuts d'établissement.

Le travail en commission sur ce thème pourra explorer les questions suivantes :

- Quelles sont les conditions qui conduisent à la perte de sens de nos métiers ? On pourra notamment étudier des éléments liés aux statuts définissant nos métiers et nos établissements ou à la reconnaissance de la spécificité du métier d'enseignant-e-chercheur-se, ou encore la casse des collectifs de travail.
- Comment amener les étudiant-es à s'engager vers nos métiers et donc le doctorat ?
- Quels sont les fondements de nos métiers ? Quel est le rôle de l'université dans la société ? Pourquoi s'engage-t-on dans une « carrière » universitaire ?
- Quel doit être le rôle des enseignant-es et des enseignant-es-chercheur-ses dans le fonctionnement des établissements ?
- Quelle influence la diminution de la proportion de titulaires et l'augmentation de la précarité du personnel ont-elles sur le fonctionnement de nos établissements et sur la définition de nos métiers ? ■

